

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 décembre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2493)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N ° 848

présenté par

M. Giraud, rapporteur général au nom de la commission des finances

ARTICLE 17

Supprimer les alinéas 2 et 3.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Contrairement à ce qui a pu être soutenu, le présent article ne supprime pas l'exonération du biogaz injecté : en revanche, il modifie le calcul de cette exonération du fait du système actuel particulièrement sujet à la fraude.

Le rétablissement de la version adoptée par l'Assemblée nationale en première lecture est ainsi proposé.